traits également interessans, pour que nous ne nous croyons pas dispenses d'en donner le précis. On nous permettra d'observer, qu'une confiance trop grande au témoignage de Rabelais, Auteur fort peu exact sur les faits, a mêlé au récit des Avantures de Villon un trait qu'il est impossible d'accorder avec l'Histoire des tems

où on le place.

Quand on eut commué en bannissement la peine de mort à laquelle sa mauvaise conduite avoit fait justement condamner Villon, passa en Angleterre. " Là, dit Mr. Massieu, il , sçut par ses bons mots & ses plaisanteries , gagner les bonnes graces d'Edouard V. déja , vieux & affligé d'une incommodité qui l'em-" pêchoit de latisfaire aux besoins de la na-,, ture. Ce Prince montrant un jour à Villon ,, les armes de France dans un lieu d'ou on " auroit dû les ôter par respect. " Villon lui dit, vraiment, Sire, vous l'entendez: vous ne pouviez imaginer de meilleur remede pour votre mal. Ce Conte est copié du Livre 4. chap. 67. du Pantagruel de Rabelais. Voici ce que les Histoires de France & d'Angleterre nous apprennent sur ce sujet.

Edouard V. ne fut rien moins que vieux, il mourut encore enfant à l'âge de 13. ans ou environ, aprés un Regne de deux mois, passés dans la captivité, où le tenoit, bien éloigné des ris & des bons mots, son oncle, son tyran, son meurtrier, son successeur Richard III.; & son Regne, si ç'en sut un, ne commen, a qu'en 1483, plus de 22, ans aprés le bannissement de Villon dont le séjour en Angleterre ne dura sû-

rement pas fi long-tems.

Il feroit encore ailé de démontrer qu'en substituant